

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**Le Conseil fédéral veut une loi spécifique aux nouvelles techniques  
génomiques**

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Ziehli, Karel

## Bevorzugte Zitierweise

Ziehli, Karel 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Le Conseil fédéral veut une loi spécifique aux nouvelles techniques génomiques, 2024*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 30.06.2025.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Landwirtschaft	1
Agrarprodukte	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>EU</b>	Europäische Union
<b>BJ</b>	Bundesamt für Justiz
<b>GVO</b>	gentechnisch veränderter Organismus

---

<b>UE</b>	Union européenne
<b>OFJ</b>	Office fédéral de la justice
<b>OGM</b>	Organisme génétiquement modifié
<b>NTG</b>	Nouvelles techniques génomiques

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Landwirtschaft

#### Agrarprodukte

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 04.09.2024  
KAREL ZIEHLI

Le **Conseil fédéral** a annoncé vouloir une **loi spécifique pour les nouvelles techniques génomiques** (NTG). En effet, les autorités gouvernementales ont reçu pour mandat du Parlement de présenter un message qui encadre l'utilisation des NTG. Le choix de créer une loi spécifique est motivé par une évolution similaire au sein de l'Union européenne (UE) et la volonté d'avoir une législation compatible avec l'UE afin d'éviter tout obstacle technique au commerce. Dans son communiqué de presse, le Conseil fédéral dit prendre en compte les inquiétudes de la population et vouloir introduire «des mécanismes de contrôle plus stricts» que ceux prévus chez nos voisins européens.

Les opposantes et opposants à ces techniques se sont montrés inquiets d'une telle ouverture, tandis que l'Office fédéral de la justice (OFJ) estime que l'élaboration d'une loi réglant spécifiquement la question de ces organismes pourrait faire croire, à tort, qu'il ne s'agit pas d'OGM, comme on pouvait le lire dans Le Temps et le Tages Anzeiger. En réaction à cette volonté d'ouvrir la voie à ces nouveaux organismes génétiquement modifiés, une initiative populaire a été lancée par les milieux anti-OGM, afin d'en régler strictement l'utilisation. Reste à voir dans quelle mesure cette initiative permettra ou non de mettre la pression sur les autorités, qui doivent délivrer un message sur cette nouvelle loi spécifique aux NTG au Parlement en 2026.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Communiqué de presse CF du 4.9.24; TA, 2.10.24; LT, 3.10.24; Republik, 4.10.24; TA, 5.10.24